

355



Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance

Cellule de Suivi des Programmes de lutte contre la Pauvreté

**REQUÊTE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN PLACE
D'UN INCUBATEUR DE PROJETS POUR LES FEMMES
DANS LA ZONE NORD DU SENEGAL**

MAI 2017



SIGLES ET ABREVIATIONS

APDC	: Agent Porteur de Dynamique Communautaire
BNDE	: Banque Nationale de Développement Economique
CIMEL	: Centre d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage
CL	: Collectivité Locale
ESPS	:
FONGIP	: Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	: Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
ITA	: Institut de Technologie Alimentaire
MPME	: Micro Petite et Moyenne Entreprise
PSE	: Plan Sénégal Emergent
S &E	: Suivi et Evaluation
SFD	: Système Financier Décentralisé
ST	: Service Technique
UGB	: Université Gaston Berger

BUDGET PREVISIONNEL			
	Montant (dollar)	Montant (F CFA)	Part dans le budget
Renforcement de Capacité	74 811	45 120 010	25%
Infrastructure et Equipement	167 178	100 828 395	56%
Financement (FDR)	33 161	20 000 062	11%
Coordination et Gestion du Projet	24 850	14 987 533	8%
TOTAL	300 000	180 936 000	100%

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	2
Budget Prévisionnel	2
Sommaire	3
I. Contexte et justification	4
II. Description du Projet	5
2.1 Objectif Global	5
2.2 Objectifs Spécifiques	5
2.3 Populations Cibles	6
2.4 Zone d'Intervention	6
2.5 Composantes du Projet	6
III. Stratégie de mise en œuvre.....	7
IV. Mécanisme de Suivi Evaluation.....	8
V. Risque potentiels et Mesures d'atténuation.....	8
VI. Cadre Logique des Résultats.....	8

I. Contexte et Justification

La population du Sénégal est estimée à 13,6 millions habitants, en 2012, avec un taux annuel de croissance démographique de 2,6%. Cet accroissement démographique ne s'est pas accompagné d'une offre conséquente d'opportunités d'emplois durables et de services sociaux de base notamment pour les groupes vulnérables (Femmes, jeunes) vivant majoritairement en milieu rural. Selon les dernières estimations de 2010, 55% de la population sénégalaise vit en milieu rural, environ 52% de cette dernière est constituée de femmes, un Sénégalais sur deux à moins de 20 ans et près de deux Sénégalais sur trois, ont moins de 25 ans.

S'agissant de l'incidence de la pauvreté, elle a accusé une baisse peu significative en six ans, passant de 48,3% en 2005 à 46,7% en 2011 (Rapport ESPS II, Juillet 2011). Ce recul de la pauvreté est encore plus faible en milieu rural avec une baisse de moins de 1%, passant de 70 % en 2005 à 69,3% en 2011. La pauvreté demeure ainsi un phénomène essentiellement rural, même si en milieu urbain la vulnérabilité des ménages est assez notoire. Plus que la stagnation, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté, induisant une aggravation de la situation des plus pauvres.

D'autre part, les enquêtes statistiques au niveau national indiquent un gap important dans la prise en charge des préoccupations des femmes dans le développement économique et social. Alors qu'elles représentent 52% de la population et participent à plus de 60% dans les activités agricoles, les femmes ne possèdent que 2% des terres cultivables. Il faut ajouter à cela que le chômage affecte 13.3% d'entre elles et que 30% seulement des Entreprises sont dirigées par une femme.

Pour relever les défis auxquels le pays est confronté et faire face à ces inégalités, le Gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté, le Plan Sénégal Emergent (PSE) décliné autour de trois (03) axes stratégiques que sont (i) la transformation de l'économie de croissance, (ii) le capital humain la protection sociale et le développement durable, (iii) gouvernance institution paix et sécurité. Le PSE établit ainsi un lien étroit entre la croissance économique et l'inclusion sociale dans la perspective d'un développement humain durable en prenant en compte l'Equité et l'Egalité de Genre.

Dans la suite logique de la concrétisation de l'Agenda 2063 et de la Décennie de la Femme Africaine (2010-2020), le gouvernement a adopté un plan d'action national pour

l'autonomisation des femmes. Cette initiative, en parfaite cohérence avec le PSE, contribue au renforcement de la politique de l'Etat en matière de promotion économique en faveur des femmes et vise à assurer les conditions de leur participation à la création de richesse pour une croissance économique inclusive. Le PSE est accompagné dans sa mise en œuvre par de nouveaux instruments financiers dont le Fonds d'Investissement Souverain du Sénégal (FONSIS), le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE), pour servir de catalyseur afin de répondre efficacement aux besoins des populations.

Il s'agit précisément de relever le défi de l'insertion du plus grand nombre de personnes et notamment de femmes aussi bien en milieu rural que semi urbain en assurant un encadrement renforcé dans les domaines du développement des chaînes de valeur productive, de l'utilisation de nouvelles techniques et technologies, des produits d'assurance, de la promotion de l'éducation financière.

Dans ce cadre le développement du secteur privé et en particulier des Petites et moyennes Entreprises (MPME) représente un élément clé pour la croissance économique du pays et la lutte contre la pauvreté à travers ses effets sur les investissements, la création d'emploi et de revenus, l'innovation et le transfert de technologie et de compétence etc.

Pour relever ces défis, il est apparu nécessaire de favoriser la mise en place **D'UN INCUBATEUR DE PROJETS POUR LES FEMMES DANS LA ZONE NORD DU SENEGAL.**

II. Description du Projet

2.1 Objectif Global

L'objectif global du projet est de contribuer à l'autonomisation économique des femmes à travers la mise en place d'un incubateur de projets de MPME au niveau local.

2.2 Objectifs Spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de:

- Assurer l'appui-conseil des femmes promotrices dans l'identification, la formulation, la formalisation, la structuration, l'organisation et le développement de leurs initiatives entrepreneuriales.

- Accompagner les porteuses de projet dans l'identification et à la mise en place des infrastructures et équipements de soutien ainsi qu'aux technologies appropriées et innovantes indispensables à la réalisation de leurs initiatives entrepreneuriales.
- Renforcer les capacités techniques et managériales des porteuses d'initiatives économique sur la base d'un plan de formation validé.
- Faciliter l'accès des femmes entrepreneures à des procédures et mécanismes de financement adaptés et innovants.

2.3 Populations Cibles

Le projet ciblera les femmes porteuses d'initiatives entrepreneuriales de projet dans la Zone nord (Louga, Saint Louis Matam) et qui s'activent dans les chaînes de valeur productives et autres créneaux porteurs identifiés et s'inscrivant dans les potentialités socio-économiques locales. Le Projet ciblera ainsi les initiatives féminines individuelles ou collectives (GIE, Groupement de femmes, organisations faitières, Entreprises sociales/familiales/individuelles, entreprises de personnes vivant avec un handicap).

Le projet sera soutenu et accompagné par des partenaires institutionnels et communautaires communément appelés Plateformes Techniques opérationnelles (les services techniques déconcentrés de l'Etat et les Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires « APDC »).

Par ailleurs la mise en œuvre du projet sera soutenu par des accords de partenariat technique et technologique avec des structures spécialisées telles que l'I.T.A, CIMEL, Centre de Pêche, UGB etc.

2.4 Zone d'intervention

Le Projet intervient dans la Zone nord (Louga, Saint Louis Matam) dans une localité spécifiquement identifiées pour ses potentialités économiques et la capacité de portage des acteurs locaux.

2.5 Composantes du Projet

Le Projet est structuré autour de cinq composantes décrites dans le tableau suivant :

- ♦ Composante 1. Renforcement des capacités techniques, technologiques et managériales
- ♦ Composante 2. Accès aux infrastructures et Equipements de soutien
- ♦ composante 3. Accès aux mécanismes de financement adaptés et innovants
- ♦ composante 4. Coordination et Gestion du Projet

<i>Composante</i>	<i>Coût total</i>	<i>Descriptif</i>
1. Renforcement des capacités techniques, technologiques et managériales	74 811\$	Renforcement des capacités techniques des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau, et développement de l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée. Les principaux domaines d'activité sont: Renforcement des capacités des organisation féminines (GIE, GPF et organisation faitière) en management orienté vers la création d'entreprise ; Réalisation d'études sur les filières porteuses; Identification et formulation de MPME dans les secteurs et filières porteuses de croissance (entreprenariat agricole/fermes agricoles, culture bio, emplois verts, élevage et produits dérivés, produits halieutiques et transformation ; Mise en place d'un mécanisme d'accompagnement et d'appui conseil à la structuration, au développement institutionnel des MPE ;Renforcement des capacités techniques, managériales, et de gestion des promotrices de MPME ; Mise en réseaux des promotrices de MPME évoluant dans les domaines innovants déjà cités ; Définition d'une stratégie de financement des MPME ; Organisation de visites et partage d'expériences pour les promotrices (foires, portes ouvertes, échanges....).
2. Equipements de soutien aux MPME	167 178\$	Evaluation des besoins en équipements production selon les projets retenu et la nature de la formation; Mise en place un mécanisme et des procédures d'acquisition des équipements ; Sensibiliser/informer les acteurs sur les mécanismes et procédures d'acquisition des équipements ; Etablir des protocoles de partenariat avec les instituts et structures qui développent des innovations technologiques durables ; Mise en place des équipements, matériels et technologies appropriées pour la valorisation des initiatives et capacités productives des femmes ; Elaboration d'un plan de gestion, d'entretien et de maintenance des équipements de soutien à la production ; Renforcement des capacités des femmes en matière de gestion, d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements de soutien à la production.
3. Accès à des financements adaptés et innovant	33 161\$	Sélectionner des SFD de proximité pour le portage des fonds destinés au financement des MPE ; Mettre en place un mécanisme de financement des MPE des femmes ; Signer des conventions avec les CL, les SFD, les ST pour le financement des MPE au profit des femmes et des jeunes ; Mettre en place des lignes de crédit pour le financement de Micro entreprises des femmes et des jeunes ; Mobilisation des SFD pour renforcer le financement des MPME des femmes et des jeunes
3. Coordination et gestion du projet	24 850\$	Il s'agit de la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Les principaux domaines d'activités sont : recrutement consultant; assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de sélection; renforcement des capacités des acteurs impliqués, capitalisation et communication.

III. Stratégie de mise en œuvre

1. L'incubateur de projet pour les femmes est conçu comme un cadre attrayant d'accueil et d'accompagnement pour les porteurs de projet d'entreprise (extension ou création). A cet égard, il s'imposera comme un facteur de réorganisation et de dynamisation du potentiel local et surtout de déploiement des capacités entrepreneuriales des femmes dans la localité d'intervention.
2. Il sera ainsi développé, structuré et entretenu un partenariat technique efficace d'intervenants dans les différentes missions assignées à l'incubateur. De ce point du vue, une responsabilité pleine et entière sera laissée aux femmes à travers leurs organisations dans le but de la pérennisation des acquis du projet.

3. Le projet s'attachera en même temps à la mise en place d'un fonds de bonification permettant aux femmes de négocier en position de force avec les institutions de financement. Sur ce point il sera mis en exergue les liens d'interdépendance de la chaîne de production et la confirmation de la demande de marché pour le produit final.

IV. Mécanisme de suivi évaluation

Le S&E des activités se fera à travers le dispositif de coordination et de gestion qui produira des rapports périodiques d'exécution. Les capacités du dispositif seront renforcées dans ce sens. Il est exigé au moins :

- 01 Rapport trimestriel
- 01 Rapport annuel
- 01 Rapport final

V. Risques potentiels et mesures d'atténuation : Le tableau ci-dessous présente les risques et les mesures d'atténuation retenus.

Risque	Niveau	Mesure d'atténuation
1. L'accompagnement auprès des institutions de financement peu concluant	Modéré	Le dispositif repose sur un partenariat éprouvé avec les institutions de financement locales.
2. L'environnement de l'incubateur de projets non maîtrisé	Modéré	Les organisations féminines sont suffisamment outillées pour jouer le rôle d'interface avec les acteurs locaux.
3. Fluctuation du dollar durant la phase de réalisation du projet	Forte	Réévaluation du budget du projet avant l'approbation définitive par les autorités concernées.

VI. Cadre logique des résultats

L'objectif Global : Contribuer au développement économique en favorisant l'autonomisation de la femme à travers l'émergence de MPME au niveau local.

	Chaîne des Résultats	Indicateurs de Performance			Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
		Indicateurs	Données base (2011)	Cible (2018)		
IMPACT	Une croissance économique accélérée et inclusive	(1) Taux de chômage chez les femmes	13,3%	10,0% (2021)	SNDES/ ANSD	
		(2) Taux de croissance économique annuel	2,6%	5% (2020)		
		(3) Incidence de la pauvreté	46,7%	40% (2021)		
EFFETS	1. Les opportunités de création d'emplois au profit des femmes sont favorisées	1.1. Proportion de MPME créés par les femmes et fonctionnelles 1.2. Proportion de chômeurs femmes en création d'entreprise	- 6,1%/11,1%	40% (2018) 15% (2018)	Rapports d'activités (CSO/MFFE) ; ANSD	Risque : .L'accompagnement auprès des institutions de financement peu concluant
	2. Les revenus des femmes entrepreneurs ont sensiblement augmentés	2.1 Proportion de MPME ayant dégagé un surplus au cours de l'année 2.2. Proportion de MPME ayant distribué des revenus aux femmes en activité	Aucun	80% 80%	CSO/MFFE	Mesure d'atténuation . Le dispositif repose sur un partenariat éprouvé avec les institutions de financement locales.
PRODUITS	1. Dispositif en place pour l'identification et la sélection des projets des femmes	1.1.1. % du nombre de projets élaborés par rapport à la demande 1.1.2. % du nombre de projets analysés par rapport au nombre de projets élaborés 1.1.3 % de projets bancables par rapport au nombre de projets sélectionnés	Aucun	15 100% 100%	CSO/MFFE PTO	Risque : L'environnement de l'incubateur de projets non maîtrisé Mesures d'atténuation : Les organisations féminines sont suffisamment outillées pour jouer le rôle d'interface avec les acteurs locaux.
	2.Capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets renforcées	2.1 Nombre de MPME créées et structurées pour les femmes dans les zones ciblées 2.2 Nombre de modules de formation élaborés ; 2.3 Nombre de sessions de formation organisées 2.4 Nombres de femmes dont les capacités sont renforcées	Aucun	10 12 20 50	CSO/MFFE PTO	Risque : Fluctuation du dollar durant la phase de réalisation du projet
	3. Infrastructures Economique mis en place au profit des MPME	3.1 Nombre d'infrastructures et équipements de soutien innovants mis en place 3.2 Nombre de MPE ayant bénéficié d'infrastructure Nombre de modules développés sur la gestion, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipement de soutien 3.2 Nombre de femmes formées sur la gestion, l'entretien et la maintenance des équipements de soutien	Aucun	80% 10 50	CSO/MFFE PTO	Mesures d'atténuation : Réévaluation du budget du projet avant l'approbation définitive par les autorités concernées.
	4. L'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes porteuses	4.2. Proportion de projets sélectionnés qui sont financés 4.3. Volume de financement négocié en faveur des	Aucun		CSO/MFFE	

de MPME est favorisé	cibles (fonds de roulement) 4.4. Nombre de projets ayant bénéficié du système de bonification des prêts	Aucun	Fonds de bonification	PTO	
5. Dispositif de gestion du projet mis en place	5.1. Rapport d'exécution produit dans les délais 5.2. Nombre de session de formation en programmation et gestion 5.3. Nombre d'acteurs public et privés formés 5.4. Taux d'exécution du projet		04 03 20 100%	CSO/MFFE PTO	
<p>Composante 1. Renforcement des capacités techniques, technologiques et managériales : Renforcement des capacités des organisation féminines (GIE, GPF et organisation faitière) en management orienté vers la création d'entreprise ; Réalisation d'études sur les filières porteuses; Identification et formulation de MPME dans les secteurs et filières porteuses de croissance (entrepreneuriat agricole/fermes agricoles, culture bio, emplois verts, élevage et produits dérivés, produits halieutiques et transformation ; Mise en place d'un mécanisme d'accompagnement et d'appui conseil à la structuration, au développement institutionnel des MPE ; Renforcement des capacités techniques, managériales, et de gestion des promotrices de MPME ;</p> <p>Composante 2 Accès aux infrastructures et Equipements de soutien : Evaluation des besoins en équipements production selon les projets retenu et la nature de la formation ; Mise en place un mécanisme et des procédures d'acquisition des équipements ; Sensibiliser/informer les acteurs sur les mécanismes et procédures d'acquisition des équipements ; Etablir des protocoles de partenariat avec les instituts et structures qui développent des innovations technologiques durables ; Mise en place des équipements, matériels et technologies appropriées pour la valorisation des initiatives et capacités productives des femmes ; Elaboration d'un plan de gestion, d'entretien et de maintenance des équipements de soutien à la production ; Renforcement des capacités des femmes en matière de gestion, d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements de soutien à la production.</p> <p>Composante 3. Accès aux mécanismes de financement adaptés et innovants : Sélectionner des SFD de proximité pour le portage des fonds destinés au financement des MPE ; Mettre en place un mécanisme de financement des MPE des femmes ; Signer des conventions avec les CL, les SFD, les ST pour le financement des MPE au profit des femmes et des jeunes ; Mettre en place des lignes de crédit pour le financement de Micro entreprises des femmes et des jeunes ; Mobilisation des SFD pour renforcer le financement des MPE des femmes et des jeunes</p> <p>Composante 4. Coordination et gestion du projet : Mise en place et renforcement d'organes de décision, recrutement consultant; assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de sélection; renforcement des capacités des acteurs impliqués, capitalisation et communication.</p>					<p>Coût par composante (million d'UC)</p> <p>Comp 1: 74 811\$</p> <p>Comp 2: 167 178\$</p> <p>Comp 3: 33 161\$</p> <p>Comp 4: 24 850 \$</p> <p>Total : 300 000</p> <p>Sources (milliers \$):</p> <p>BADEA : 300 000 \$</p> <p>Gouvernement:</p>

ACTIVITES PAR COMPOSANTE

Mariana
 77 113 71 32